INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Prix «Master enseignement et formation» de *La main à la pâte® 2012* décernés sous l'égide de l'Académie des sciences

APPEL À CANDIDATURES

Deux prix « Master enseignement et formation » de *La main à la pâte* seront décernés en fin d'année 2012, récompensant deux mémoires de master rédigés durant l'année scolaire 2011-2012 par des étudiants de master 2 préparant aux Métiers de l'Enseignement et de la Formation et consacrés, dans l'esprit de *La main à la pâte*, à un enseignement rénové des sciences et de la technologie ou à la formation des enseignants en sciences et technologie à l'école primaire (maternelle incluse).

Ces prix attestent l'importance que l'Académie des sciences attache à l'enseignement des sciences dans la formation initiale et continue des professeurs des écoles.

Ils seront remis lors d'une cérémonie officielle organisée à l'Académie des sciences de l'Institut de France. Il s'agit là d'une distinction exclusivement honorifique.

Comment concourir

Il appartient aux responsables de la formation de choisir les mémoires en fonction de la rigueur et de la cohérence d'ensemble du travail présenté, ainsi que de la qualité de sa rédaction. Les travaux proposés dans le cadre de cette compétition devront respecter les critères précisés plus bas.

Les responsables de la formation devront envoyer les dossiers de candidature au responsable de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit. Ce dernier les adressera, avant le 17 juillet 2012, à Béatrice Ajchenbaum-Boffety, Délégation à l'éducation et à la formation, Académie des sciences, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

Les candidats s'engagent à accepter la mise en ligne de leur mémoire, s'il est primé, sur le site Internet national de *La main à la pâte.*

Les lauréats seront sélectionnés par un jury réuni à l'Académie des sciences, Institut de France, sous la présidence d'Yves Meyer, membre de cette compagnie.

Chaque dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- Deux exemplaires du mémoire présenté dans la compétition
- Un *curriculum vitae* succinct de l'auteur (ou des auteurs) du mémoire
- Une fiche signalétique regroupant :
  - les coordonnées de l'université de rattachement (nom, adresse postale, téléphone, télécopie, courriel), et celles du responsable de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit (*idem*);
  - le(s) nom(s), prénom(s) du(des) des auteurs du mémoire, une adresse postale et une adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où le(s) candidat(e(s) peut (peuvent) être joint(e(s) durant le dernier trimestre 2012 ;
  - un intitulé et un résumé du mémoire de cinq lignes maximum, présentant le domaine et les niveaux concernés;
- Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse du responsable de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit;
- L'avis d'un formateur de sciences ayant participé à la formation du candidat et/ou à la soutenance du mémoire.

Critères d'évaluation

Le jury sera invité à se déterminer principalement sur le respect des 5 premiers critères, les critères 6 et 7 restant subsidiaires et destinés le cas échéant, à départager des candidatures *ex-æqu*o.

1° maîtrise des compétences disciplinaires et respect des principes de *La main à la pâte*;

2° capacité de présenter une problématique, c'est-à-dire de circonscrire une question, de l'organiser en rubriques et en étapes permettant d'apporter une réponse, au moins partielle, à la question posée. L'introduction doit présenter le travail réalisé et le plan suivi, la conclusion, synthétiser les résultats du travail. Le rapport entre l'introduction, la conduite des séquences pédagogiques et la conclusion doit être clair.

3° raisonnement argumenté : les affirmations avancées doivent être étayées ; ce qui ne sert pas à la démonstration n'a pas lieu d'être : ainsi, la réflexion théorique, s'il y a lieu, doit être mise au service de la partie dans laquelle le stagiaire rend compte de son expérience avec les élèves, et les références documentaires ne sont justifiées que si elles éclairent le propos ;

4° qualité des documents pédagogiques présentés à l'appui du mémoire (dans le texte ou en annexe). Ils illustrent la problématique étudiée, sont bien choisis car suffisamment « parlants » pour le lecteur : datés et, le cas échéant, commentés, ils permettent de comprendre une progression ; ils sont assez nombreux et homogènes pour être comparables entre eux ;

5° simplicité et fluidité du propos ;

6° bibliographie bien comprise, c'est-à-dire : suffisamment fournie, sans être surabondante ; mentionnant, en fin de volume, et selon les règles en usage, les ouvrages cités au cours du texte ; exploitée : les références n'ont de sens que si l'auteur puise dans ses lectures matière à réflexion ou à commentaires ;

7° ambition et originalité du thème traité.